

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

**SEANCE DU 04 Mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 4 mars 2026 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 26 février deux mille vingt-six, s'est réuni salle du Conseil à LIGNE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 14

Nombre de délégués participant au vote : 13 (dont 2 pouvoirs)

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU, Suzanne LELAURE

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAUULT, Déborah SIDDI, Guillaume NIEL

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER, Jacqueline LE TEXIER (pouvoir de Damien LE BRESTEC),

Elus Le Cellier : Michael DAVID

**Titulaires absents excusés :**

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE (pouvoir à Cécile COTTINEAU)

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : Damien LE BRESTEC (pouvoir à Jacqueline LE TEXIER)

**Suppléants présents :**

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU (pouvoir de Frédéric DELANOUE),

Elus Ligné : Anita MENET Déborah JOURDON

**Suppléants absents excusés :**

Elus Couffé : Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO, Sylvie FEILLARD

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Maurice PERRION, Aurélie VASSAULT DUVAL,

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

**Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAUULT**

**N°04.03.2026-06 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PEP'S AM**

La Présidente explique à l'assemblée que l'association PEP's AM intervient sur des actions ouvertes aux 4 communes membres. Des ateliers hebdomadaires ont lieu à la maison de l'enfance de Ligné et sont à destination du public petite enfance, des parents et/ou des assistantes maternelles. PEP's AM permet ainsi de renforcer l'offre sur le territoire grâce à leurs ateliers d'éveil, leurs prêts de malles de jeux, et leur partenariat avec le relais Petite enfance.

PEP's AM a formulé par écrit une demande de subvention pour les accompagner dans leurs initiatives. Elle a communiqué les éléments budgétaires suivants :

Solde au 31/12/2025 1 016,23 €

DEPENSES		
Banque	Frais (12 x 2,00€)	24,00 €
Assurance	(58,47+58,47+58,47+58,47)	233,88 €
Activités	* Musique (2 ateliers)	140,00 €
	* Spectacle interactifs (2 ateliers)	160,00 €
	* Pépinières (20 x 2,00€)	40,00 €
Autres	* Remboursement adhésion	20,00 €
Frais	* Fournitures	10,32 €
	* Matériel créatif	20,00 €
	* Réception AG, soirée échanges	42,71 €
<b>TOTAL</b>		<b>690,91 €</b>

RECETTES	
Adhésions (20x20€)	440,00 €
Subvention SIVOM	250,00 €
Parts sociales Crédit Agricole	0,91 €
<b>TOTAL</b>	<b>690,91 €</b>

Solde au 31/12/2026 1 016,23 €

Afin d'encourager cette action intercommunale dédiée au public ciblé par le SIVOM, il est proposé de répondre favorablement à leur demande et de leur accorder une subvention de 200 € à imputer à la ligne 6574 Subventions de fonctionnement du BP 2026.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau syndical réuni 11 février 2026

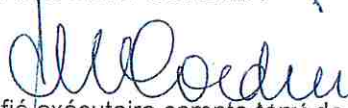
**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 13	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- Autoriser le versement d'une subvention de 200 € à l'association PEP'S AM
- Dire que les crédits nécessaires sont disponibles et inscrits au budget 2026 du SIVOM
- Charger Madame la Présidente de l'exécution de la présente délibération.

La Présidente

Anne-Marie CORDIER



La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAUULT



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le

3 place de la Perretterie  
44 850 LIGNÉ  
Tel 02.51.12.20.04  
accueil@sivomligne.fr